Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

JPMorgan Funds — ISIN: LU0210532015

JPM Europe Dynamic Technologies A (acc) - EUR

une Classe d'Actions de JPMorgan Funds – Europe Dynamic Technologies Fund. Ce compartiment est géré par JPMorgan Asset Management (Europe) S.à r.l.

Objectifs, processus et politiques

OBJECTIF D'INVESTISSEMENT

Offrir une croissance du capital sur le long terme en investissant essentiellement dans des sociétés européennes liées aux technologies (technologie, médias et télécommunications notamment).

PROCESSUS D'INVESTISSEMENT

Approche d'investissement

- Applique un processus de sélection de titres bottom-up.
- Utilise toute l'étendue de l'univers d'investissement éligible en actions grâce à la recherche fondamentale et à l'analyse quantitative.
- Utilise une approche basée sur de fortes convictions en vue d'identifier les meilleures idées d'investissement, avec des contraintes minimales.

Indice de référence de la Classe d'Actions MSCI Europe Investable Market Information Technology 10/40 Index (Total Return Net)

Recours à un indice de référence et similitude

- Comparaison des performances.

Le Compartiment est géré activement. Bien que la majorité des positions du Compartiment (hors produits dérivés) soient susceptibles de faire partie de l'indice de référence, le Gestionnaire financier a toute latitude pour s'écarter des composantes, des pondérations et du profil de risque de ce dernier.

Le degré de ressemblance du Compartiment avec la composition et le profil de risque de l'indice de référence évoluera avec le temps et sa performance pourra s'écarter sensiblement de celle de ce dernier.

POLITIQUES

Principale exposition Au moins 67% des actifs sont investis dans des actions de sociétés liées aux technologies (technologie, médias et télécommunications notamment) domiciliées dans un pays européen ou qui y exercent la majeure partie de leur activité économique. Le Compartiment peut détenir ponctuellement des positions importantes sur des secteurs ou des marchés spécifiques.

Un minimum de 51% des actifs sont investis dans des entreprises présentant des caractéristiques environnementales et/ou sociales positives et appliquant des pratiques de bonne gouvernance, tel qu'évalué à l'aune de la méthodologie de notation ESG propriétaire du Gestionnaire financier et/ou de données de tiers.

Le Compartiment investit au moins 10% de ses actifs, à l'exclusion des liquidités, quasi-liquidités, Fonds monétaires et produits dérivés détenus à des fins de GEP, dans des Investissements durables au sens du SFDR, contribuant à des objectifs environnementaux ou sociaux.

Le Gestionnaire financier évalue et applique un filtrage selon des valeurs et des normes pour mettre en pratique ces exclusions. Pour l'assister dans ce filtrage, il s'appuie sur un ou plusieurs fournisseurs tiers qui identifient la participation d'un émetteur à des activités qui ne correspondent pas aux filtrages selon des valeurs ou des normes, ou le chiffre d'affaires de l'émetteur lié à ces activités. La liste des filtres appliqués qui peuvent entraîner des exclusions peut être obtenue sur le site Internet de la Société de gestion (www.jpmorganassetmanagement.lu).

Le Compartiment inclut systématiquement l'analyse ESG dans ses décisions d'investissement pour au moins 90% des titres achetés.

Produits dérivés *Utilisés à des fins :* de gestion efficace de portefeuille et de couverture. *Types :* voir tableau Utilisation des produits dérivés par le Compartiment à la section Utilisation des produits dérivés, instruments et techniques par les Compartiments du Prospectus. *SRT, y compris CFD :* néant. *Méthode de calcul de l'exposition globale :* approche par les engagements.

Devises *Devise de référence du Compartiment :* EUR. *Devises de libellé des actifs :* toutes. *Approche en matière de couverture de risque :* exposition généralement non couverte.

Rachats et liquidité Dans des conditions de marché normales, le Compartiment offrira une liquidité quotidienne et ses Actions pourront être rachetées sur simple demande.

Traitement des dividendes Cette Classe d'Actions ne distribue pas de dividendes. Les revenus engrangés sont retenus dans la VL.

Certains des termes utilisés dans le présent document sont expliqués dans le glossaire disponible sur notre site Internet à l'adresse www.jpmorganassetmanagement.lu

Profil de risque et de rendement

Risque plus faible Rendement potentiellement plus faible — **Risque plus élevé** Rendement potentiellement plus élevé

1	2	3	4	5	**6**	7

L'indicateur ci-dessus reflète la volatilité historique de la Valeur liquidative de la Classe d'Actions au cours des cinq dernières années et peut ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de ladite Classe.

La catégorie de rendement et de risque affichée n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

La catégorie la plus faible ne signifie pas que l'investissement est sans risque.

Pourquoi le Compartiment est-il dans cette catégorie ? Cette Classe d'Actions est associée à la catégorie 6 car sa Valeur liquidative a enregistré des fluctuations de forte amplitude par le passé.

AUTRES RISQUES IMPORTANTS :

Le Compartiment est exposé aux **Risques d'investissement** ainsi qu'aux **Autres risques liés** découlant des techniques et des titres auxquels il recourt pour atteindre son objectif.

Le tableau à droite présente les interrelations entre ces risques et les **Conséquences pour les actionnaires** susceptibles de résulter d'un investissement dans le Compartiment.

Il est également recommandé aux investisseurs de lire la section Description des risques du Prospectus pour une description complète de chaque risque.

Risques d'investissement *Risques liés aux titres et aux techniques du Compartiment*

Techniques	*Titres*
Concentration	Actions
Couverture de risque	

Autres risques liés *Autres risques auxquels le Compartiment est exposé du fait du recours aux techniques et aux titres susmentionnés*

Devise	Marché

Résultat pour les Actionnaires *Impact potentiel des risques susmentionnés*

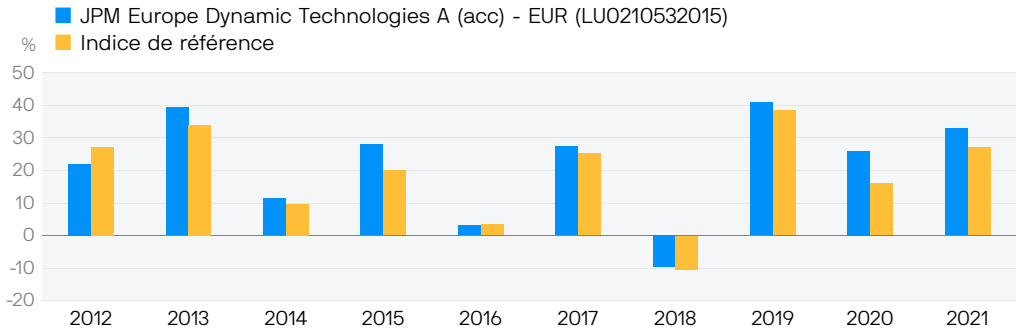
Perte Les actionnaires sont susceptibles de perdre tout ou partie de leur argent.	**Volatilité** La valeur des actions du Compartiment peut fluctuer.	**Non-réalisation de l'objectif du Compartiment.**

Frais

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement		
Frais d'entrée	5,00 %	Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi ou avant que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué.
Frais de sortie	0,50 %	
Frais prélevés par le fonds sur une année		
Frais courants	1,74 %	Les frais courants sont une estimation calculée sur la base des frais escomptés. Ils comprennent une commission de prêt de titres. Pour chaque exercice financier, le rapport annuel de l'OPCVM donnera le montant des frais encourus.
Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances		
Commission de performance	Néant	

- Les frais d'entrée et de sortie mentionnés correspondent à une valeur maximum et les investisseurs peuvent payer un montant moins élevé. Pour plus d'informations au sujet des frais, veuillez contacter votre conseiller financier ou le distributeur ou vous reporter à l'addendum du Prospectus correspondant à votre pays.
- Une commission de conversion plafonnée à 1% de la Valeur liquidative des Actions de la nouvelle Classe d'Actions pourra être appliquée.
- Les frais prélevés servent à couvrir les coûts d'exploitation de la Classe d'Actions, y compris les coûts de commercialisation et de distribution. Ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.
- Pour plus d'informations sur les frais, veuillez vous référer à la rubrique « Classes d'Actions et Frais » du Prospectus.

Performances passées



	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
JPM Europe Dynamic Technologies A (acc) - EUR (LU0210532015)	21.9	39.2	11.3	27.9	3.0	27.2	-9.6	40.7	25.9	32.7
Indice de référence	27.1	33.9	9.6	19.8	3.3	25.2	-10.4	38.3	15.8	26.9

- Les performances passées ne préjugent pas des résultats futurs.
- Les chiffres de performance, exprimés en EUR, incluent les taxes, frais courants et coûts de transaction au niveau du portefeuille mais pas les frais d'entrée et de sortie.
- L'absence d'indication relative à la performance passée signifie que les données disponibles pour l'année concernée étaient insuffisantes pour fournir une performance.
- Date de lancement du Compartiment : 1999.
- Date de lancement de la Classe d'Actions : 2005.

Informations pratiques

Dépositaire Le dépositaire désigné par le fonds est J.P. Morgan Bank Luxembourg S.A.

Représentant de la SICAV en Suisse : JPMorgan Asset Management (Suisse) Sàrl, Dreikönigstrasse 37, 8002 Zurich, Suisse

Agent payeur de la SICAV en Suisse : J.P. Morgan (Suisse) SA, 8 rue de la Confédération, 1204 Genève, Suisse

Informations complémentaires Vous pouvez obtenir gratuitement une copie du Prospectus et des derniers rapports annuel et semestriel en anglais, français, allemand, italien, portugais et espagnol via internet (www.jpmorganassetmanagement.com), par e-mail adressé à fundinfo@jpmorgan.com ou par écrit auprès de JPMorgan Asset Management (Europe) S.à r.l., 6 route de Trèves, L-2633 Senningerberg, Grand-Duché de Luxembourg. Les investisseurs en Suisse peuvent également se procurer gratuitement le Prospectus, le Document d'informations clés pour l'investisseur, les Statuts et les rapports annuel et semestriel auprès du Représentant susmentionné.
D'autres informations pratiques telles que la dernière Valeur liquidative et les prix de souscription et de rachat sont également disponibles à l'adresse www.jpmorganassetmanagement.com.

Politique de rémunération La Politique de rémunération de la Société de gestion est disponible sur le site http://www.jpmorganassetmanagement.lu/emea-remuneration-policy. Elle détaille la méthode de calcul de la rémunération et des avantages ainsi que les responsabilités et la composition du comité qui supervise et contrôle cette politique. Vous pouvez vous en procurer une copie gratuitement et sur simple demande auprès de la Société de gestion.

Fiscalité Le Compartiment est soumis au régime fiscal luxembourgeois. Cela peut avoir une incidence sur la situation fiscale personnelle de l'investisseur.

Mentions légales La responsabilité de JPMorgan Asset Management (Europe) S.à r.l. ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du Prospectus.

La SICAV JPMorgan Funds est constituée de différents Compartiments, chacun composé d'une ou plusieurs Classes d'Actions. Ce document correspond à une Classe d'Actions spécifique. Le Prospectus et les rapports annuel et semestriel sont établis pour la SICAV JPMorgan Funds dans son intégralité.

Le Compartiment fait partie de JPMorgan Funds. Conformément au droit luxembourgeois, chaque Compartiment n'est responsable que de ses propres engagements. Autrement dit, les actifs d'un Compartiment ne pourront servir à désintéresser un créditeur ou une quelconque autre partie au titre d'un autre Compartiment.

Conversion entre Compartiments Les investisseurs peuvent convertir leurs Actions en Actions d'une autre Classe d'Actions (à l'exception des Classes d'Actions T ou F) au sein du Compartiment ou d'un autre Compartiment de la SICAV JPMorgan Funds (à l'exception des Compartiments multi-gestionnaires), pour autant que les conditions d'éligibilité et de participation minimum soient respectées. Pour plus d'informations, veuillez vous reporter à la section « Investir dans les Compartiments » du Prospectus.

Politique de confidentialité Veuillez noter que si vous contactez J.P. Morgan Asset Management par téléphone, vos conversations sont susceptibles d'être enregistrées et contrôlées à des fins juridiques, de sécurité et de formation. Nous vous informons par ailleurs que les informations et les données que vous nous communiquerez ponctuellement peuvent être traitées par J.P. Morgan Asset Management, agissant en tant que contrôleur des données, conformément aux lois sur la protection des données en vigueur. Des informations supplémentaires sur les activités de traitement de J.P. Morgan Asset Management figurent dans la Politique de confidentialité EMOA, disponible à l'adresse www.jpmorgan.com/emea-privacy-policy. Une version papier de la Politique de confidentialité EMOA est disponible sur demande.